

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES D'ACCUEIL, DE SURVEILLANCE ET DE MAGASINAGE

Le ministère de la culture vous informe de l'ouverture d'un recrutement sans concours de 12 adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage, organisé au titre de l'année 2018.

Les agents recrutés à l'issue de la procédure exerceront **principalement des missions de magasinage.**

Ces postes seront destinés au **service à compétence nationale des Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine.**

Conditions :

- sans condition de diplômes ou de limite d'âge ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être en règle au regard du code du service national ;
- disposer d'un casier judiciaire compatible avec l'emploi postulé (bulletin numéro 2) ;

Inscriptions : du 1^{er} juin 2018 au 30 juin 2018.

Les candidats doivent transmettre, **uniquement par voie postale sous pli correctement affranchi**, leur dossier de candidature.

Liste des pièces composant le dossier de candidature à fournir :

- une lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée signée du candidat (2 pages maximum),
- un curriculum vitae manuscrit ou dactylographié détaillé signé du candidat, comprenant obligatoirement :
 - la nationalité,
 - l'adresse postale,
 - le numéro de téléphone personnel,
 - le cas échéant, l'adresse électronique,
 - le niveau d'études,
 - le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- un document officiel avec photographie justifiant l'appartenance à la nationalité française ou à l'un des États-membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité) ou tout autre document prouvant l'existence d'une procédure en cours d'acquisition de la nationalité française ou de l'un des États-membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (condition à remplir au plus tard à la date de la 1^{ère} épreuve, qui correspond à la date du début des expertises, soit le 2 juillet 2018).



Tout dossier incomplet ou transmis après le 30 juin 2018 sera rejeté et ne sera pas examiné par la commission.

Personnes reconnues en tant que travailleur handicapé :

Les candidats reconnus en tant que travailleur handicapé peuvent solliciter des aménagements d'épreuve, qui ne peuvent être accordés que sur avis d'un médecin agréé.

Les candidats reconnus en tant que travailleur handicapé et demandant un aménagement d'épreuve doivent envoyer les documents suivants :

- une demande d'aménagement d'épreuve ;
- une attestation reconnaissant la qualité de travailleur handicapé délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH ex COTOREP) en cours de validité ;
- un certificat médical de moins de 3 mois spécifique à ce recrutement sans concours. Ce certificat, établi par un médecin agréé, doit préciser le besoin. La liste des médecins agréés du département de résidence peut être obtenue auprès de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la préfecture du lieu de résidence administrative ou personnelle.

Date limite d'envoi de l'ensemble des pièces composant le dossier de candidature et des documents nécessaires en cas de besoin pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé :

30 juin 2018, avant minuit, heure de Paris, le cachet de la poste faisant foi.

Adresse à laquelle il faut envoyer l'ensemble des pièces composant le dossier de candidature :

Archives nationales – Service des ressources humaines –
Recrutement sans concours d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage –
59, rue Guynemer –93383 PIERREFITTE-SUR-SEINE CEDEX.

L'administration décline toute responsabilité quant aux dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis à l'adresse ci-dessus.

Procédure de recrutement :

1^{ère} phase :

Les dossiers de candidature de chaque candidat seront examinés par une commission à partir du 2 juillet 2018. La commission produira la liste des candidats retenus au début du mois de septembre 2018. Les **convocations pour un entretien seront envoyées courant septembre 2018.**

2^{ème} phase :

Les candidats qui auront été retenus par la commission seront **auditionnés du 15 au 19 octobre 2018** par cette même commission pour un entretien de **20 minutes dont cinq minutes au plus d'exposé du candidat sur son parcours et ses motivations.** Les membres de la commission poseront ensuite des questions pour apprécier les compétences du candidat, sa capacité à se situer dans un environnement professionnel et à s'adapter aux fonctions qui peuvent être confiées aux adjoints technique d'accueil, de surveillance et de magasinage.

Les entretiens auront lieu à Pierrefitte-sur-Seine.

Les candidats doivent assumer la prise en charge des éventuels frais occasionnés par le déplacement pour se rendre à Pierrefitte-sur-Seine.

La **prise de fonctions des candidats** s'effectuera à partir du **1^{er} janvier 2019.**

Résultats :

À l'issue de chaque phase, les candidats seront informés par courrier postal, à l'adresse inscrite dans leur dossier de candidature, de la suite de la procédure de recrutement.

Les résultats seront également publiés sur internet, aux adresses suivantes :

- <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/offres-d-emplois>,
- <http://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-technique-et-surveillance/Adjoint-technique>

Avant toute nomination, les conditions d'aptitude physique seront vérifiées par un médecin agréé.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur la page internet des Archives nationales <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/offres-d-emplois>.

Téléphone : 01.75.47.20.08 - Permanences du lundi au vendredi de 10h à 11h et de 15h à 16h